

RCS : ANTIBES
Code greffe : 0601

Documents comptables

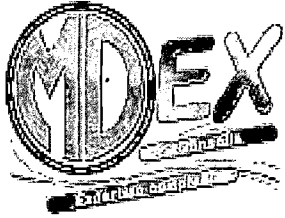
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ANTIBES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2020 B 00485
Numéro SIREN : 882 874 613
Nom ou dénomination : ASTERION

Ce dépôt a été enregistré le 09/06/2023 sous le numéro de dépôt 1317



MICHEL DAU EXPERTISE

SOCIETE D'EXPERTISE COMPTABLE & D'AUDIT

Une expertise et des solutions adaptées à vos besoins



SASU ASTERION

1460 CHEMIN DES ESPINETS
LE MAS DE ST PAUL
06570 SAINT PAUL DE VENCE

Bilan au 30/06/2021



Bureau Principal

8, av Aristide Briand

06600 ANTIBES

Tél: 04 92 91 43 43 - Fax: 04 93 95 07 93

mdex@michel-dau.fr

Bureau Secondaire

13, rue d'Antibes

06400 CANNES



www.ficadex.com

Membre de l'Ordre National des Experts Comptable - Tableau Région de Marseille PACA

SARL au capital de 17 450 € - RCS Antibes B 355 005 051 - SIRET 395 005 051 000 10 TVA FR 18 385 005 51

Mission de présentation - Voir l'attestation d'Expert Comptable

Désignation de l'entreprise		SASU ASTERION			Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		1460 CHEMIN DES ESPINETES			06570 SAINT PAUL DE VENCE		
Numéro SIRET *		8 8 2 8 7 4 6 1 3 0 0 0 1 2					
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 5		Durée de l'exercice précédent * 0			
				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le	
				3 0 0 6 2 0 2 1		0 0 0 0 0	
ACTIF		Brut		Amortissements - Provisions		Net	
		1		2		3	
						Net	
						4	
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles						
	Fonds commercial *	010		012			
	Autres *	014		016			
	Immobilisations corporelles *	028		030			
	Immobilisations financières * (1)	040	1	042		1	
	Total I (5)	044	1	048		1	
	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068		070		
Autres * (3)		072	18 565	074		18 565	
Valeurs mobilières de placement		080		082			
Disponibilités		084	154 774	086		154 774	
Charges constatées d'avance *		092		094			
Total II		096	173 340	098		173 340	
Total général (I+II)		110	173 340	112		173 340	
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
				1		2	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120			5 000		
	Ecart de réévaluation	124					
	Réserve légale	126					
	Réserves réglementées *	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131					
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136			34 310		
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142			39 310		
	Provisions pour risques et charges	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156			106		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166			33 593		
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :	169	94 276		100 331		
	Produits constatés d'avance	174					
	Total III	176			134 030		
	Total général (I + II + III)	180			173 340		
RENOUVELLEMENTS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	1	(4) Dont dettes à plus d'un an	195		
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	0	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise SASU ASTERTON		Exercice N clos le 13 0 0 6 2 0 2 1		Exercice N-1 clos le 10 0 0 0 0		Néant		
A - RÉSULTAT COMPTABLE										
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209		210					
	Production vendue	biens		215	214					
		services *		217	218					
		Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222				
	Production immobilisée *				224					
	Subventions d'exploitation reçues				226					
	Autres produits				230					
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)					232					
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234					
	Variation de stock (marchandises) *				236					
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238					
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240					
	Autres charges externes * :	dont crédit bail : (- mobilier - immobilier)			242		31 623			
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244					
	Rémunérations du personnel *				250					
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252					
	Dotations aux amortissements *				254					
	Dotations aux provisions				256					
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *		259		262				
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles		260						
	Total des charges d'exploitation (II)					264		31 623		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270		(31 623)			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)				280		759			
	Produits exceptionnels (IV)				290		71 496			
	Charges financières (V)				294		266			
	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		347		300		0		
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)		348						
	Impôts sur les bénéfices *				(VII)	306		6 055		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)					310		34 310			
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		34 310	314		
RÉINTÉGRATIONS	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *				316					
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles				318					
	Provisions non déductibles *				322					
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)				324		6 055			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248		0			
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option			(Part de loyers dispensés de réintégration)	249					
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				998					
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				999					
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime							997		
	DÉDUCTIONS	Entreprise nouvelles (44. sexties)	986		Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987		Zones de revitalisation de la défense (44. septies)	127	
Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)		981		Jeune entreprise innovante (44. sexties A)	989		Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		
Divers dont ZFANG (44. quaterdecies)		345		Investissements outre-mer	344		Créance due au report en arrière du déficit	346		
Déduction exceptionnelle (art 39 décies) A B C D E F G						Zone de développement prioritaire (44. septuagies)	993			
						Bassins urbains à dynamiser-BUD (art. 44 sexdecies)	992			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	352		40 365	354		
DÉFICITS	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356					
	Déficits antérieurs reportables : *			dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS				Bénéfice col. 1 Déficit col. 2	370		40 365	372		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

ANNEXE

Exercice du 14/04/2020 au 30/06/2021

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 173 340.42 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 0 Euros et dégageant un bénéfice de 34 309.98 Euros.

L'exercice a une durée de 15 mois, couvrant la période du 14/04/2020 au 30/06/2021.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Information relative aux traitements comptables induits par l'épidémie de Coronavirus

Conformément aux dispositions de l'article L 833-2 du Plan Comptable Général, les comptes annuels de l'entité au 30/06/2021 ont été arrêtés sans aucun ajustement lié à l'épidémie du Coronavirus.

les éléments suivants reflètent uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation :

- la valeur comptable des actifs et des passifs
- la dépréciation des créances clients
- la dépréciation des immobilisations corporelles et incorporelles
- la dépréciation des stocks
- les impôts différés actifs
- le chiffre d'affaires
- les « covenants » bancaires

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable

ANNEXE

Exercice du 14/04/2020 au 30/06/2021

général applicable à la clôture de l'exercice.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres participations			1
TOTAL			1
TOTAL GENERAL			1

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres participations		0	1	1
TOTAL		0	1	1
TOTAL GENERAL		0	1	1

Etat des amortissements

Néant

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Taxe sur la valeur ajoutée	6 312	6 312	
Groupe et associés	12 254	12 254	
TOTAL	18 565	18 565	

ANNEXE

Exercice du 14/04/2020 au 30/06/2021

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	106	106		
Fournisseurs et comptes rattachés	33 593	33 593		
Impôts sur les bénéfices	6 055	6 055		
Groupe et associés	94 276	94 276		
TOTAL	134 030	134 030		

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	106
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	30 354
Total	30 460

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Liste des filiales et participations

(Code du Commerce Art. L 233-15; PCG Art. 832-6, 833-6 et 841-6)

Filiales et participations	Capitaux propres	Quote part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. Renseignements détaillés sur les filiales et participations			
- Filiales (+50% du capital détenu)			
- BLUE CAPITAL INVESTMENT	115 393	100.00	120 079
B. Renseignements globaux sur les autres filiales et participations			

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Produits exceptionnels		
- PDT CESSION CREANCES CPTE COURANT	71 495	7718
- PPTS NETS CESSION IMMOB FINANC.	1	7756
Total	71 496	
Charges exceptionnelles		
- VALEUR CPTABLE IMMOB FINANC CEDEES	1	6756
Total	1	

ASTERION

**Société par actions simplifiée
au capital de 5 000 euros**

**Siège social :
Les Mas de Saint Paul, 1460 Chemin des Espinets
06570 ST PAUL DE VENCE**

882 874 613 RCS ANTIBES

**DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 28 DECEMBRE 2021**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 30 JUIN 2021**

L'associé unique approuve la proposition de la gérance et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 juin 2021 s'élevant à 34.309,98 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 34.309,98 euros

A la réserve légale, pour la doter à son plein 500,00 euros

Le solde étant affecté en totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 33.809,98 euros.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que s'agissant du premier exercice social de la Société, il ne peut y avoir eu de distributions de dividendes antérieurement.

Certifié conforme
Le Président

